

AGENDA

JUIN

- 21 juin** : fête de la musique - en ville
22 juin : ouverture de la fête - allée du Champ de Foire
23 juin : retraite aux flambeaux
24 juin : Défilé de chars et feu d'artifice
29 juin : spectacle de fin d'année du gym club - salle Laurent Grillet
30 juin : gala de danse de JP Kirschenbilder - salle Laurent Grillet

JUILLET

- 1er juillet** : brocante de Dompierre-Commerce
1er juillet : loto des supporters de St Etienne - salle Laurent Grillet
4 juillet : forum sécurité - salle Laurent Grillet
8 juillet : Fête folklorique de Dompierre Portugal - salle Laurent Grillet
14 juillet : à partir de 22 h
- retraite aux flambeaux avec la fanfare et les pompiers (départ place de Verdun)
- feu d'artifice suivi du bal des pompiers à la caserne animé par « Aérodynamique »
21 juillet : concours de pétanque - stade B. Chenuet

AOÛT

- 04 août** : concours de juments poulinières organisé par le syndicat du cheval de trait - La Roseaie
24-25-26 août : salon des antiquaires - salle Laurent Grillet

SEPTEMBRE

- 06 septembre** : collecte de sang de 16 h à 19 h - salle Laurent Grillet
08 septembre : concours d'attelage organisé par le syndicat du cheval de trait - Les Percières
09 septembre - vide grenier du Comité des Œuvres Sociales du personnel de la mairie - Espace Boudeville
13 septembre : Concours de belote du club Joie de Vivre - salle Laurent Grillet
16 septembre : kermesse paroissiale - salle Laurent Grillet

OCTOBRE

- 06-07 octobre** : 35ème foire primée

EDITO DU MAIRE

Une tempête fin avril - le challenge départemental des hommes du feu et une médaille pour Morgane, jeune championne de France Ufolep tennis de table en mai - les 100 ans de Marcel Greley - la traditionnelle « St Pierre » en juin, un rassemblement des Aînés ruraux autour de la sécurité prévu en juillet et bien d'autres événements vont ponctuer le rythme de vie des habitants.

Ils participent à la construction de notre histoire locale que chacun veut sauvegarder.

Une dompieroise de naissance et de cœur s'est engagée depuis longtemps dans la démarche. Je veux citer Isabelle Lardot, qui fait partager sa vision du territoire avec passion, dans son dernier ouvrage « *Dompierre-sur-Besbre, Fragments d'histoire* ». Je vous invite à le découvrir.

La valorisation du patrimoine écrit s'inscrit dans les orientations de la politique culturelle développée à Dompierre. La ville a donc acquis une dizaine d'ouvrages.

L'assemblée municipale a souhaité ainsi enrichir les fonds de la médiathèque bibliothèque, aux cotés du fonds photographique Amiot (3681 photos originales) et des documents littéraires et photographiques, dons de Jeanne Cressanges.

Faire place aux événements, c'est promouvoir la politique d'accueil que nous avons développée et que nous souhaitons poursuivre afin que notre territoire conserve toute son attractivité.

C'est à ce titre que nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants, à Caroline ARENAS, parmi les professionnels de santé, pour exercer son activité de sage-femme libérale.

La pénurie de médecins, généralistes ou spécialisés en milieu rural est l'un des problèmes majeurs de notre société. La municipalité se refuse à croire que Dompierre pourrait devenir « un désert médical » après le départ en retraite de nos 2 médecins. Elle a donc engagé une réflexion sur l'installation d'un médecin salarié exerçant au sein d'un centre municipal de santé.

La santé, la sécurité, l'emploi, la formation,... autant de thèmes qui seront abordés lors des forums que Dompierre organisera avec de nombreux partenaires sociaux au cours du second semestre.



Enfin, parce que l'hospitalité est chère au cœur des Dompierrois, l'été sera accueilli comme il se doit !...

Je souhaite ainsi à toutes et à tous d'excellentes vacances !

Le Conseiller Général - Maire,

Pascal VERNISSE

VISITE DE QUARTIER

Samedi 15 septembre : 9 h 30 - Les Percières
11 h - point rencontre au plan d'eau

INSTALLATIONS

- « Les chaussons d'Arlequine »- Monique FREMONT - **gîte de séjour** - 62 rue Saint-Louis - tél. : 06.16.99.53.17
- « Bellissima » - Julie DUCLAIR - **salon de coiffure** - 177 rue Nationale - tél. : 04.70.34.63.74
- Changement de **buraliste** - 207 grande rue - Arrivée de Monsieur et Madame POLTI



CRÉATION D'UN PASSAGE

Accès depuis les parkings de l'Île jusqu'au terrain André AMIOT

réservé exclusivement aux piétons et aux personnes à mobilité réduite

LE PARC DES PERCIÈRES

L'aménagement du parc des Percières : sur 3 ans – autour de 3 axes...

Le 13 janvier 2012, le conseil municipal a approuvé l'opération d'aménagement du parc des Percières .

La démarche vise à donner une autre densité à cet espace de « convivialité » de conforter l'image d'un espace agréable, de détente, de découverte, de loisirs donc de plaisir et de qualité de vie.

Le parc des Percières est défini comme un site stratégique situé dans l'organisation urbaine à proximité des installations sportives, de la Besbre et du plan d'eau, de la piscine communautaire, du camping, de la voie verte, de la résidence d'artistes, du parc d'animations le Pal et à 2 minutes du centre de la ville.

- sur 3 ans :

Compte tenu des potentialités du site et des objectifs majeurs du projet d'ensemble, sa réalisation doit s'organiser sur 3 exercices : 2012 -2013 -2014.

La collectivité souhaite que le parc soit reconnu comme un **pôle de vie et d'animation** au profit de la population communale et communautaire, et également celle de passage notamment grâce à sa vocation touristique.

L'aménagement de cet espace naturel contribuera à renforcer les liens intergénérationnels et sera un véritable facteur d'attractivité du territoire.

- autour de 3 axes :

- . renforcer l'identité et l'attractivité du site dans sa vocation et dans son environnement.
- . développer une stratégie dans une dynamique de « cœur de territoire » pour accueillir tous les publics.
- . mobiliser des ressources locales et valoriser des compétences professionnelles territoriales .

Le projet 2012 :

Deux actions pour maintenir et développer le lien social dans un cadre de vie amélioré :

. **la création d'une aire de loisirs et de détente** à destination des enfants et de la famille, des personnes à mobilité réduite (P.M.R). Il doit y être créé un espace ludique et de rencontres afin d'y installer des jeux sur ressort, une structure multi activité, une balançoire.....en complément, les aménagements de pique-nique devront être prévus à proximité.

. **la mise en sécurité du site et son embellissement** dans le respect de son histoire, de son écologie, des différents publics et leurs modes de déplacements (plantations arbres et talus – sécurisation des arbres et des berges du plan d'eau – fermeture du site – mise en place signalisation et signalétique et accessibilité des aménagements existants et futurs aux P.M.R).

Un vrai jardin inondable



COMITÉ DES SAGES

La Municipalité de Dompierre et le Comité des Sages souhaiteraient instaurer à Dompierre un service créé par la ville d'Yzeure : la fiche « Infos Secours ». Ce service contribue à la mise en sécurité des personnes vulnérables

Il s'agit d'un document destiné à faire gagner du temps aux services de secours en cas d'accident ou de malaise chez des personnes seules, âgées ou fragiles : la fiche sur laquelle figurent renseignements d'état-civil et photo pour identifier la personne, détail des pathologies, antécédents, traitements en cours, allergies, coordonnées du médecin traitant et / ou du spécialiste... est placée dans le réfrigérateur (toute maison en est équipée) et signalée par un macaron collé sur l'avant de celui-ci. Ce document confidentiel qui n'a pas de caractère obligatoire peut permettre une orientation plus rapide du malade et éviter toute interaction médicamenteuse.



SÉCURITÉ

Monsieur Pascal VERNISSE, Conseiller Général - Maire, soucieux des différents problèmes actuels de sécurité organise en collaboration avec la gendarmerie une réunion d'information le

mercredi 4 juillet 2012 à partir de 14 h 30
- salle Laurent Grillet

Les principaux thèmes traités seront :

- la sécurité routière
- les risques de cambriolage
- les dernières fraudes internet...

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenus.

SANTÉ

A compter du 1er août, installation de Madame ARENAS - sage-femme - 206 avenue de la gare :



- suivi post-natal mère/enfant à domicile (au cours du premier mois)
- surveillance de grossesse pathologique à domicile (sur prescription médicale)
- consultations
- suivi de grossesse
- rééducation périnéale
- préparation à la naissance

MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Samedi 2 juin, Monsieur Pascal VERNISSE, Conseiller Général - Maire, a eu le plaisir de remettre la **médaille de la famille** à 2 mamans, **Elise et Odette** , particulièrement méritantes.



En effet, l'une a aidé à grandir 10 enfants et la seconde 5.

Les 2 familles concernées sont :

- Madame Elise GUILLOT née BRUGNEAUX avec France, Evelyne, Daniel, Martine, Didier, Bernard, Patrick, Dominique, Isabelle et Gérard.

- Madame Odette ARNAUD née MARC avec Chantal, Marie-Claude, Christian, Nathalie et Martine.

Toutes nos félicitations !

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Chaque personne habitant une maison individuelle avec ou sans jardin, un appartement, un immeuble collectif, gérant un hôtel, un restaurant, un café avec ou sans jardin, une boutique, un commerce, une ferme, un établissement industriel, commercial, ou public, visible de la rue peut participer au concours et pourra prétendre dans sa catégorie à l'une des récompenses offertes par la municipalité.

Le jury communal procèdera, au cours du mois de juillet, à un classement des participants qui s'inscriront auprès des services administratifs de la ville **avant le 30 juin** sur place ou par mail «contact@mairie-dompierre03.fr» et tiendra compte non seulement du fleurissement mais également de toutes les améliorations apportées à l'environnement.

UNE CHAMPIONNE DE FRANCE...



Morgane Treuillet a remporté le titre de **championne de France UFOLEP de tennis de table** - catégorie minimales filles - à Méricourt, dans la banlieue de Lens (Nord).

Il s'agit du premier titre national pour le club dompierrois, à la grande joie du président, Joël Darges.

SAPEURS-POMPIERS

Cette année, le « **challenge de la qualité** » des sapeurs-pompiers de l'Allier se déroulait sur le stade Guy Deschamps.

Des centaines de sapeurs-pompiers provenant des différents centres de secours du département se sont ainsi affrontés à travers diverses épreuves athlétiques tout au long de la journée devant des tribunes bien pleines et animées par les encouragements du public.



FÊTE PATRONALE DE LA SAINT PIERRE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Vendredi 22 juin

21 h 30 ouverture de la fête - allée du Champ de Foire avec le groupe de musiciens
« HAPPY BRASS BAND - NEW ORLEANS »



Samedi 23 juin

22 h retraite aux flambeaux - départ brasserie « Le Liégeois » avec :

- les majorettes danseuses « LE LYS D'OR »
- la fanfare « LES ENFANTS DE LA BESBRE »
- les Miss Comité des Fêtes
- les enfants porteurs de lampions
- les pompiers, la municipalité

Le Comité des Fêtes donne rendez-vous aux enfants à 21 h 30 à la brasserie « Le Liégeois ».

Dimanche 24 juin

11 h accueil de la société musicale « LA LYRE GUERINOISE » - aubades dans différents points de la ville

16 h défilé de chars avec les Miss Comité des Fêtes

Il partira de la gare, traversera la ville en faisant une boucle par la rue du champ de foire et la rue de la fontaine.

Avec la participation de :

- la fanfare « LES ENFANTS DE LA BESBRE »
- l'UNION MUSICALE DE LAPALISSE
- la BAMDA' MI
- les « TROUBL' FETES
- la LYRE GUERINOISE



22 h grand feu d'artifice



Il aura lieu sur la rigole du canal (face à l'hôtel de La Marine). Les consignes de sécurité devront être respectées par les spectateurs.

Tout au long de ces trois jours : fête foraine, manèges, tirs, confiseries, loterie, etc...

25 ANS...

En 1987, un groupe de Portugais habitant Dompierre s'est réuni et a décidé de fonder une association. Sous l'impulsion du Maire de l'époque Monsieur François COLCOMBET, l'association prit le nom de Dompierre-Portugal. Un bureau a été formé avec des membres Portugais et Français. Puis à la demande de plusieurs personnes un groupe folklorique a vu le jour en 1990.

25 ans après, l'association partage toujours la culture portugaise avec les dompierrois et rassemble toujours autant de Dompierrois français que portugais, qui participent aux activités diversifiées proposées comme la capoeira (lutte brésilienne), le folklore ou même les repas-dégustation à l'épicerie avec le même enthousiasme.

Le dimanche 8 juillet Dompierre sera aux couleurs du Portugal avec la Grande Fête à la Salle Laurent Grillet où nous fêterons aussi nos 25 ans d'existence. Au programme, repas typique portugais sur place ou à emporter (Morue, Poulet, Beignet de Morue....) et animations (Lionel Figueiredo, danse portugaise, danse brésilienne, spectacle de Mike Da Gaita).

Réservations avant le 3 juillet dans les points de vente suivants :

- Nul Part Ailleurs : 04.70.34.53.67
- Les Trois Pieds : 04 70 35 59 07 ou 06 67 47 75 20



LES FINANCES COMMUNALES

La fiscalité locale revue à la hausse pour maintenir un fort niveau d'équipement de la Commune, celle-ci restant toujours en-deçà de la moyenne nationale et départementale...

La question de savoir quelles orientations fiscales engager pour maintenir un fort niveau d'équipement et soutenir le dynamisme des services a été débattue dès l'automne au sein du Conseil municipal.

En effet, pour permettre à la Commune de pallier les baisses de dotations constatées depuis plusieurs années, d'une part, et de prendre en charge partiellement les intérêts de la dette contractée pour garantir une certaine qualité de vie à Dompierre-sur Besbre, le choix du Conseil municipal a été le suivant :

. **la révision des décisions** prises en 1980 et 1986 faisant bénéficier le redevable de la taxe d'habitation de diminutions (**abattement général et abattement spécial à la base**) pratiquées sur le montant des bases imposables de TH. Il faut rappeler que ces abattements sont facultatifs.

En conservant l'abattement général à la base, évalué à 13,34 % (pour un taux maximal de 15%) la collectivité qui pratiquait une politique d'abattement très ancienne a renoncé à une recette non négligeable (environ 45 000 € pour 2011) alors que dans le même temps les investissements ont été poursuivis pour améliorer le service aux administrés.

Ne souhaitant pas supprimer cet abattement, le conseil municipal a décidé de le ramener à 6 %. Cette possibilité de moduler ces abattements figure parmi les nouveautés de la loi de finances 2011 pour une application au 1^{er} janvier 2012.

Pour illustration, cette décision représente une augmentation d'environ 20 € par an pour un contribuable seul.

Cette taxe touchant le plus d'administrés, l'effort de chacun permet de contribuer au bien-être du plus grand nombre.

L'abattement spécial à la base est maintenu au taux de 5 % en faveur de contribuables remplissant des conditions particulières quant au montant des revenus de l'année précédente et à la valeur locative du logement qu'ils occupent.

. **l'augmentation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (T.F.B)** uniquement en la portant à 10, 50 % (au lieu de 10, 13%).

. le maintien des taux de la taxe d'habitation (T.H) à 11, 51 % et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (T.F.NB) à 23, 16 %.

. le maintien d'une exonération de 50% de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions de logements dont le niveau élevé de performance énergétique est supérieur à celui imposé par la législation

. le maintien du dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs

- le maintien de la redevance assainissement collectif 1, 30 € H.T. par M³ d'eau consommée

Il est bon de rappeler que Dompierre-sur-Besbre pratique une fiscalité bien en deçà des moyennes nationales voire départementales tout en s'efforçant de développer les services et les actions nécessaires à préserver et à renforcer l'attractivité de la ville centre du territoire communautaire du Val de Besbre.



Taxes locales communales	Taux pour l'année 2011		
	Dompierre-sur-Besbre	Moyenne des Communes sur le Département	Moyenne des Communes sur le plan national
Taxe d'habitation	11, 51 %	25, 40 %	23, 76 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	10, 13 %	18, 95 %	19, 89 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	23, 16 %	34, 73 %	48, 56 %

INFOS PRATIQUES



Le bureau de poste de Dompierre-sur-Besbre bénéficie d'importants travaux de rénovation qui débutent le 7 juin 2012 pour une durée de 5 semaines (réouverture prévue le 17 juillet 2012 à 14h).

Pendant cette période, le bureau de poste **est inaccessible au public. Un guichet installé dans le local à côté** du bureau de poste (près des boîtes-aux-lettres extérieures) **permet de réaliser les opérations postales courantes** (affranchissements de courriers, retrait des colis et recommandés, ...). Pour les opérations financières, les clients sont invités à se rendre aux bureaux de poste de Diou, Thiel-sur-Acolin, Beaulon ou Chevagnes.

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous avec un conseiller financier, les clients peuvent contacter le 04 70 48

45 90 ou 91.

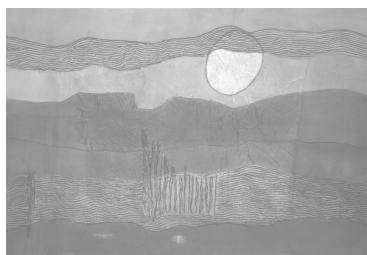
Cette rénovation validée par la Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) en séance du 6 juin 2011, intervient dans le cadre de la répartition de l'enveloppe départementale du fonds postal national de péréquation territoriale, consacré pour la période 2011-2013, à la modernisation de bureaux de poste situés en zones prioritaires, que sont les Zones Urbaines Sensibles ou les communes rurales.

EXPOSITIONS SERVICE CULTUREL

Du 7 juillet au 25 août 2012 au Service Culturel

Vernissage vendredi 6 juillet à 18h30

« Fragments...ondulances »
de Brigitte Ttanchepain, peinture



Du 15 septembre au 20 octobre 2012 au Service Culturel

Vernissage le vendredi
14 septembre à 18h30

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine
Sur le thème des patrimoines cachés,

photographies de David Pommier



ACCUEIL DE LOISIRS « LES P'TITS POTES »

Séjour d'été du 09 juillet au 03 août 2012
et du 20 août au 31 août 2012

Sous le thème « voyage au pays des dessins animés »

De nombreuses sorties artistiques et culturelles sont au programme (visites de la résidence d'artistes, médiathèque, cinéma, Le Pal ...)
Divers sports (piscine, vélo, initiation au roller, sports collectifs...) vont permettre aux enfants de découvrir ou de se perfectionner ...

Semaine consacrée au développement de l'autonomie des enfants durant la vie quotidienne organisée avec, notamment, un séjour au camping de Dompierre suivant l'âge des enfants .

Journée de rassemblement avec les accueils de loisirs du territoire.

Egalement un spectacle de fin de séjour...
Programme spécifique consacré aux

adolescents les après-midi ainsi qu'un mini-camp.



LA RESIDENCE

Du 1^{er} au 28 septembre 2012

Séjour en résidence courte de Pierre Treille,
plasticien scénographe

Du 29 septembre au 28 octobre 2012

Vernissage le vendredi 28 septembre
à 18h30

« Suite(s) » exposition de Pierre Treille,
dessins et installations

La Résidence Dompierre-sur-Besbre
septembre 2012

Suite(s)
Installation / dessin



MEDIATHEQUE

Horaires d'été : comme chaque année la médiathèque modifie ses horaires d'ouverture pendant la période estivale.

Du lundi 2 juillet au samedi 25 août, elle ouvrira donc au public de 15 h à 18 h 30 du lundi au vendredi et de 9 h à 12 h le samedi. Sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles.

ATELIERS INFORMATIQUES

Une nouvelle série de dix séances démarre début septembre de 15 h à 16 h à la médiathèque

- le mercredi : débutants
 - le vendredi : perfectionnement
- Renseignements : Tél. : 04.70.48.02.35



ECOLE DE MUSIQUE INSCRIPTIONS

Pour l'année 2012-2013 elles auront lieu à la Médiathèque de Dompierre auprès de Marie-Judith COSTA selon les dates suivantes :

- 18 juin, 21 juin, 25 juin, 28 juin de 14 h à 18 h
- 30 juin de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- 3 septembre, 5 septembre, 6 septembre de 14 h à 18 h



La réunion de rentrée se déroulera le samedi 8 septembre à 11 h à l'école de musique et les cours débuteront le 10 septembre.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES

Leurs actions :

- Ils ont organisé un après-midi consacré aux jeux de sociétés le 9 octobre 2011
- Ils ont participé à toutes les commémorations officielles (dépôt de gerbe et lecture du message officiel)
- Dans le cadre de la Semaine de la Courtoisie au volant, ils ont accompagné les élus le samedi 24 mars 2012 pour sensibiliser leurs concitoyens aux dangers de la route.
- Ils ont visité le Conseil Général le jeudi 14 juin 2012.

Le projet en cours :

Organisation d'une marche le dimanche 14 octobre 2012 au départ de la Roseraie, avec sensibilisation à l'environnement par des explications et un questionnaire fourni par les jeunes élus sur les plantes et les aménagements tout au long d'un parcours qui inclura les Percières et les berges du canal jusqu'à l'écluse de Sept-Fons. Un concours photo sera organisé à cette occasion. Les sommes recueillies lors de l'inscription seront versées à deux associations locales.



L'équipe de rédaction : Pascal VERNISSE - Christiane HILLAIRAUD - Valérie GOUBY - Patrick GAUTIER - Pierre SANCELME - Ghislaine BOURRACHOT - Félix FLERET - Catherine MANGERET - Audrey MONMINOUX - Fabienne DURAND - Catherine QUESTEL

Ce bulletin est distribué grâce aux employé(e)s de l'ESAT Loire et Besbre. (Tel: 04.70.44.90.61)